


Chasser les nuages

GUIDE PÉDAGOGIQUE – JUSTICE POUR LES JEUNES



Service public d'éducation et d'information
juridiques du Nouveau-Brunswick

Publié par :
Service public d'éducation et d'information
juridiques du Nouveau-Brunswick
C.P. 6000
Fredericton (Nouveau-Brunswick)
E3B 5H1

téléphone : (506) 453-5369
télécopieur : (506) 462-5193
courrier électronique : pleisnb@web.ca
www.legal-info-legale.nb.ca

Mars 2001
Ré-imprimé 2006

Graphisme : Imprint Communications

REMERCIEMENTS

Le Service public d'éducation et d'information juridiques du Nouveau-Brunswick est un organisme à but non-lucratif. Il a été instauré en 1989 afin d'offrir à la population du Nouveau-Brunswick des renseignements en matière juridique.

Par suite du lancement, en 1998, de *l'Initiative de renouvellement du système de justice pénale pour les adolescents* par Justice Canada, SPEIJ-NB a collaboré avec un comité consultatif à la réalisation de plusieurs projets sur la justice pour les jeunes. Les membres de ce comité représentent les organismes suivants :

le ministère de la Sécurité publique du Nouveau-Brunswick;

le ministère de la Justice du Nouveau-Brunswick;

le ministère de l'Éducation du Nouveau-Brunswick;

Youth in Transition;

la Société John Howard du Nouveau-Brunswick;

le centre de recherche sur les jeunes à risque de l'Université St. Thomas;

Youth Connexions Jeunesse;

l'Alliance de l'Atlantique pour les enfants et les jeunes;

le Comité provincial « On vous a à cœur »;

le Programme de mobilisation des collectivités du Nouveau-Brunswick, Canada;

le Conseil de la jeunesse du Nouveau-Brunswick.

La firme Quality Action Consulting Inc. a effectué la recherche préalable et a élaboré le présent Guide pédagogique, lequel a été révisé par SPEIJ-NB.

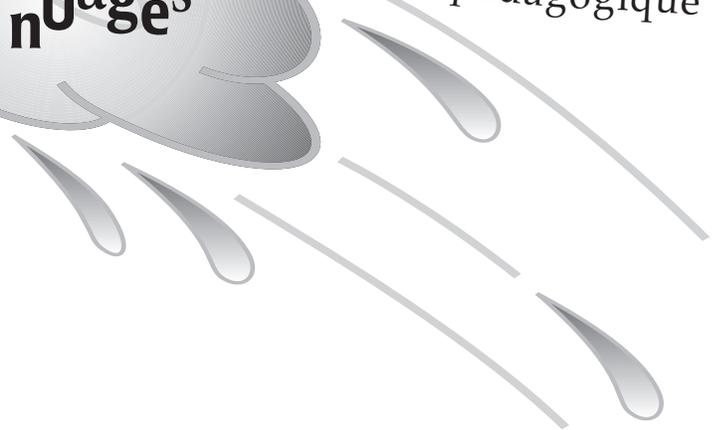


Ce projet est financé par Justice Canada.





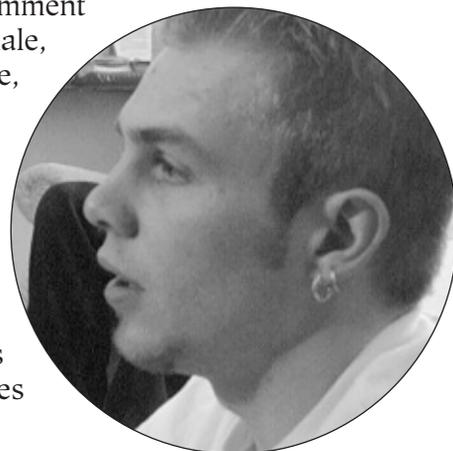
Guide pédagogique - Justice pour les jeunes



OBJET

Le *Guide pédagogique – Justice pour les jeunes* se veut un outil scolaire qui sert de complément à la vidéo *Chasser les nuages*. Cette vidéo et les plans de leçons sont généraux et recommandés pour les jeunes de 12 à 17 ans. Les plans de leçons visent à créer un large éventail de situations qui incitent à la réflexion et qui sont adaptés à l'âge des élèves, chacune pouvant relier les objectifs du programme d'études à des problèmes concrets. Les enseignants peuvent facilement intégrer la vidéo et le *Guide pédagogique* au programme d'étude des cycles intermédiaires et supérieurs. En effet, diverses matières s'y prêtent, notamment l'orientation, la langue, la santé, l'éducation à la vie familiale, les sciences sociales, le développement de la personne, l'entrepreneuriat et le droit.

Il existe également le *Guide de discussion*. Celui-ci a pour but de faciliter les discussions communautaires dans un cadre assez flexible. Il met en lumière les thèmes abordés dans la vidéo et propose aux animateurs des questions variées visant à susciter le dialogue ou à encourager la recherche. Cependant, les animateurs communautaires pourraient aussi trouver utiles certains des exercices présentés dans le *Guide pédagogique*.



Que vous utilisiez la vidéo en conjonction avec le *Guide pédagogique* ou le *Guide de discussion*, nous espérons que ces ressources serviront de compléments utiles à d'autres processus d'apprentissage concernant la prévention du crime chez les jeunes et la restructuration proposée du système judiciaire canadien pour les adolescents.

OBJECTIFS

Le *Guide pédagogique* et la vidéo *Chasser les nuages* sensibilisent les élèves aux questions relatives à la justice pour les jeunes concernant la criminalité et les sanctions. Aussi ces ressources on-telles pour objectifs de définir les principaux problèmes liés au système de justice pénale pour les adolescents à l'échelle locale, d'explorer les facteurs complexes et variés qui sous-tendent la criminalité chez les jeunes, de déterminer les facteurs de protection et les mécanismes de soutien qui peuvent améliorer la vie des adolescents, de discuter de façons de rendre les conséquences plus significatives et proportionnelles à l'infraction ainsi que de mettre en valeur des moyens d'aider les jeunes qui ont eu des démêlés avec la justice.

FONDEMENT

C'est quand ils comprennent l'importance que tient l'apprentissage dans leur vie et quand ils ont confiance en leur capacité de bien apprendre que les jeunes deviennent des étudiants en permanence. La motivation naît quand le jeune applique des stratégies de résolution de problèmes à des situations concrètes d'apprentissages. Ces situations doivent coller à la vie des jeunes, tant dans la salle de classe que dans la collectivité. Les problèmes et les solutions en matière de justice pénale pour les adolescents créent des occasions d'acquérir des compétences en résolution de problèmes, de travailler en équipe, de faire preuve de créativité, de leadership et d'innovation, d'analyser des situations, de communiquer et d'élaborer des stratégies de planification stratégique. La prévention de la criminalité touche directement la



collectivité, et le sujet pourrait servir dans les écoles à l'appui des objectifs du programme d'étude, offrant aux enseignants des occasions de faciliter l'apprentissage au moyen d'activités et de discussions propices à la réflexion. Les enseignants et les leaders communautaires assument un rôle d'animateur tandis que les jeunes doivent se charger de leur propre apprentissage. Les exercices portant sur la prévention forcent les élèves à être proactifs et leur donnent la chance d'évaluer leur apprentissage ainsi que de rehausser leur estime de soi et de perfectionner leurs compétences. La prévention de la

criminalité ne s'enseigne pas en vase clos. Il s'agit plutôt d'un sujet d'intérêt qui peut s'intégrer à des programmes scolaires et communautaires, de manière à ce que le plus grand nombre possible de jeunes y soient sensibilisés. La vidéo *Chasser les nuages*, le *Guide pédagogique* et le *Guide de discussion* sont donc des outils favorisant la sensibilisation et la participation active à la prévention de la criminalité.

TABLE DES MATIÈRES

Leçon n° 1

La justice pour les jeunes – Les faits Le questionnaire, composé de questions à choix multiples et de « vrai ou faux », est conçu de manière à permettre l'examen de certains des mythes au sujet de la criminalité chez les jeunes. La feuille de réponses est fournie.

Leçon n° 2

La criminalité chez les jeunes – Les causes et les solutions possibles Il s'agit d'une activité de discussion qui vise à faire explorer aux élèves les causes profondes de la criminalité chez les jeunes et à trouver des solutions communautaires à ce problème.

Leçon n° 3

Conséquences significatives et responsabilisation – Rétablir la paix? Les élèves découvriront le système traditionnel de justice pénale, discuteront de l'incidence d'un crime sur les victimes et examineront différentes façons de faire assumer à un jeune la responsabilité de ses actes tout en réparant le mal qu'il a fait à la victime et à la collectivité.

Leçon n° 4

Pour mener une vie sans crime, les jeunes ont besoin de compétences Dans le cadre d'un projet d'étude, les élèves prendront conscience des compétences dont ils ont besoin pour entrer sur le marché du travail. Ils dresseront la liste de ces compétences et ils chercheront des occasions de les acquérir.

Leçon n° 5

La motivation nécessaire pour réduire les facteurs de risque Par le travail d'équipe, les élèves parviendront à comprendre les conditions sociales qui peuvent être propres aux jeunes qui ont des démêlés avec la loi. Ils nommeront un certain nombre de facteurs de risque et appliqueront des stratégies de résolution de problèmes à des idées découlant d'un remue-méninges sur la façon de réduire ces risques.

Leçon n° 6

Bâtir l'estime de soi La leçon n° 6 a été conçue de manière à favoriser l'estime de soi et à encourager les élèves à chercher des occasions de perfectionner leurs aptitudes à la vie quotidienne. Les élèves reconnaîtront qu'ils ont de nombreuses qualités et compétences dont ils peuvent se servir dans la vie.

Leçon n° 7

Le meilleur de moi-même! Cette leçon vise à aider les élèves à déterminer, à organiser et à présenter les compétences et les qualités qui servent à rehausser l'estime de soi, la confiance et les valeurs pro sociales. Les élèves seront en mesure de préparer un document concret illustrant leurs habiletés et leurs qualités.

Leçon n° 8

La rédaction du curriculum vitae La leçon n° 8 a pour but de montrer aux élèves la façon dont il faut présenter un curriculum vitae en vue, entre autres, d'obtenir un emploi ou d'être accepté dans un collège ou une université. Les élèves auront donc la confiance nécessaire pour rédiger leur curriculum vitae à ces fins.





Guide pédagogique – Justice pour les jeunes

PLAN DE LA LEÇON N° 1

La justice pour les jeunes – Les faits

Sujet : La justice pour les jeunes : Connaissez-vous les faits?

Objectif : Aider les élèves à comprendre ce qu'est la criminalité chez les jeunes au Canada.

Durée recommandée : 40-50 minutes

Attentes : Les élèves sauront reconnaître certains des mythes courants au sujet de la criminalité chez les jeunes.

Matériel requis : Questionnaire sur la justice pour les jeunes

Début de l'activité

1. Distribuer le questionnaire à tous les élèves. Expliquer que celui-ci mettra à l'épreuve leurs connaissances sur le système de justice pour les jeunes.
2. Passer les réponses en revue oralement avec les élèves et demander à ces derniers de corriger leur propre copie pour évaluer leurs résultats.
3. Discuter des résultats avec les élèves. Quels renseignements avez-vous trouvés les plus intéressants? Y a-t-il des faits présentés dans le questionnaire qui vous ont surpris? Lesquels? Qu'est-ce que ce questionnaire vous a appris à propos des stéréotypes?
4. Discuter de certaines façons dont les jeunes peuvent contribuer à dissiper les mythes concernant la criminalité chez les jeunes.

Activité de suivi

Demander aux élèves de faire passer le « test » à cinq personnes de l'extérieur de la classe et de rendre compte des résultats.

Réponses

1. c	9. c	15. a
2. b	10. c	16. c
3. a	11. vrai (En 1997–1988, 67 % des causes entendues dans les tribunaux pour adolescents du Canada ont donné lieu à une inculpation d'au moins une infraction.)	17. faux (Les programmes communautaires coûtent beaucoup moins cher.)
4. faux (La plupart des crimes de violence sont commis par des adultes.)	12. d	18. b
5. a	13. faux (Un jeune inculpé sur trois purge une peine de prison quelconque.)	19. b
6. d	14. c	20. vrai (À lui seul, le système de justice ne peut pas prévenir la criminalité chez les jeunes. Il faut toute une collectivité pour appuyer les jeunes et prévenir la criminalité.)
7. faux (Le taux de criminalité au Canada décroît de façon régulière depuis six ans.)		
8. b		

QUIZ «POP» SUR LA JUSTICE POUR LES JEUNES

Encerclez la bonne réponse pour chacune des questions suivantes :

1. Quel groupe est le plus susceptible d'être accusé de crimes de violence dans notre pays?
a) enfants de moins de 7 ans b) jeunes (de 12 à 17 ans) c) adultes
d) personnes âgées
2. Quel pourcentage de jeunes arrêtés en 1997–1998 ont été accusés d'une infraction liée aux biens, comme le vandalisme?
a) 65 % et plus b) de 50 % à 60 % c) de 30 % à 50 % d) moins de 30 %
3. En 1997–1998, quel pourcentage de jeunes ont été accusés de crimes de violence, y compris de voies de fait simples (le type de voies de fait le moins grave)?
a) 20 % b) 40 % c) 60 % d) 80 %
4. Les jeunes sont la principale cause de la violence dans notre pays.
Vrai ou Faux?
5. Quel pays a le taux d'incarcération de jeunes le plus élevé?
a) Canada b) États-Unis c) Europe d) Australie?
6. Quel est le pourcentage de jeunes au Canada qui sont en prison pour avoir enfreint des ordonnances administratives, comme la violation des conditions de la probation ou le défaut de se présenter à la date prévue pour l'audience?
a) moins de 5 % b) 10 % c) 20 % d) 25 %
7. Le taux de criminalité augmente au Canada en raison d'une augmentation de la criminalité chez les jeunes.
Vrai ou Faux?
8. En 1997, 581 homicides ont été commis au Canada. Combien d'accusés étaient des jeunes?
a) 15 b) 56 c) 156 d) 256
9. Quel était l'âge moyen des personnes accusées de meurtre en 1997?
a) 65 b) 44 c) 32 d) 19
10. Les personnes les plus susceptibles d'être victimes des crimes de violence commis par des jeunes sont les :
a) personnes âgées b) adultes c) jeunes d) enfants

11. Selon les statistiques de 1997, la plupart des jeunes qui sont accusés d'une infraction au Canada sont déclarés coupables.
Vrai ou faux?
12. En 1997, quel pourcentage de jeunes du Nouveau-Brunswick, dont la cause avait été entendue devant un tribunal pour adolescents, ont été déclarés coupables d'au moins une infraction?
a) 12 % b) 67 % c) 22 % d) 87 %
13. Même lorsqu'ils sont déclarés coupables d'une infraction, les jeunes ne sont pas vraiment punis.
Vrai ou faux?
14. Les jeunes reconnus coupables de récidive étaient combien de fois plus susceptibles d'être incarcérés que les jeunes accusés d'une première infraction?
a) 5 fois b) 0 fois c) 3 fois d) 4 fois
15. Selon les statistiques de 1997, les coûts annuels liés à l'incarcération d'un jeune sont estimés à :
a) 100 000 \$ b) 75 000 \$ c) 50 000 \$ d) 25 000 \$
16. En 1998–1999, combien de jeunes ont été condamnés au Nouveau-Brunswick à la garde en milieu fermé (c.-à-d. la prison)?
a) 124 b) 289 c) 558 d) 644
17. Les programmes communautaires qui offrent de l'aide ou des traitements aux jeunes coûtent généralement plus cher que l'incarcération.
Vrai ou Faux?
18. Pendant quelle période de la journée les jeunes ont-ils le plus tendance à s'attirer des ennuis?
a) de 7 h à 9 h b) de 14 h à 18 h c) de 20 h à 22 h d) après minuit
19. D'après les statistiques de 1997, combien de jeunes Canadiens de 15 à 24 ans font du bénévolat pour des organismes communautaires?
a) 1 sur 10 b) 3 sur 10 c) 5 sur 10 d) 6 sur 10
20. Vous pouvez contribuer à prévenir la criminalité chez les jeunes en vous occupant des jeunes et en participant aux solutions.
Vrai ou Faux?

PLAN DE LA LEÇON N° 2

La criminalité chez les jeunes – Les causes et les solutions possibles

Sujet : La criminalité chez les jeunes : À qui appartient le problème?

Objectif : Explorer les causes profondes de la criminalité chez les jeunes et élaborer des stratégies communautaires visant à réduire ce problème.

Durée recommandée : 40 –50 minutes

Attentes : Les élèves nommeront des crimes précis commis par des jeunes et auront recours à des stratégies de résolution de problèmes pour trouver des solutions possibles.

Matériel requis : Aucun matériel n'est requis pour cette activité de discussion.

Début de l'activité

1. Écrire les mots « utopie » et « utopiste » au tableau.
2. Demander aux élèves de définir ces termes.
3. Partager avec les élèves la définition que donne le dictionnaire de ces deux termes.

Utopie : *Idéal, vue politique ou sociale qui ne tient pas compte de la réalité.*

Utopiste : *Auteur de systèmes utopiques, esprit attaché à des vues utopiques.*

4. Qu'est-ce qui fait que la société dans laquelle nous vivons aujourd'hui diffère de la définition d'« utopie » que donne le dictionnaire?
5. Demander aux élèves de donner des exemples de différents types de crimes impliquant des jeunes.
6. Discuter des raisons qui pourraient inciter des jeunes à commettre des actes criminels.
7. Diviser la classe en six groupes et attribuer à chacun d'eux un des sujets suivants : le vandalisme, l'abus de drogues et d'alcool, les gangs, la violence contre les adolescents par des adolescents, les graffitis et le vol à l'étalage.
8. Expliquer aux groupes la tâche à accomplir : définir le problème; expliquer comment ce problème touche les jeunes, comment il touche la collectivité en général; dresser la liste des causes probables du crime; déterminer un rôle que les jeunes pourraient jouer pour aider d'autres jeunes qui ont commis un crime ou qui ont été victimes d'un crime commis par des jeunes; élaborer une stratégie visant à sensibiliser la collectivité aux causes profondes de la criminalité chez les jeunes. Trouver des solutions. Il peut s'agir, par exemple, d'aider d'autres jeunes afin de prévenir de tels actes criminels ou de participer à un « Cyberdéfi » en créant sa propre page Web de justice pour les jeunes.
9. Partager les solutions avec l'ensemble de la classe.

Activité de suivi

Faire une activité avec tous les élèves. Ensemble, ces derniers choisissent un des problèmes analysés et, en collaboration avec l'enseignant et la collectivité, ils mettent leurs idées en pratique au profit de la collectivité.



PLAN DE LA LEÇON N° 3

Conséquences significatives et responsabilisation – Rétablir la paix?

Sujet : Le tribunal est-il le meilleur endroit pour rétablir la paix dans la collectivité? Quand est-il utile d'avoir recours à des interventions extrajudiciaires pour faire assumer à un jeune la responsabilité d'un crime?

Objectif : Explorer les limites du système traditionnel de justice pénale pour ce qui est de rectifier une situation, surtout dans les cas mettant en jeu des jeunes impliqués dans des actes criminels mineurs et non violents et dans les cas de premières infractions.

Attentes : Les élèves découvriront le système traditionnel de justice pénale, discuteront de l'incidence d'un crime sur les victimes et examineront différentes façons de faire assumer à un jeune la responsabilité de ses actes tout en réparant le mal qu'il a fait à la victime et à la collectivité.

Durée recommandée : 40-50 minutes

Matériel requis : Aucun matériel n'est requis pour cette discussion.

Début de l'activité :



1. Expliquer à la classe que le système traditionnel de justice pénale consiste à se pencher sur les lois qui sont violées, sur qui les a violées et sur la peine à imposer. La personne qui a commis le crime est au cœur du système. Elle a le droit de garder le silence et, habituellement, elle est représentée au tribunal par un avocat. Les victimes, elles, peuvent avoir l'impression d'être mises à l'écart. Il pourrait être intéressant d'inviter un criminaliste pour qu'il explique le fonctionnement de l'appareil judiciaire. Consulter le site Web de Justice Canada (www.canada.justice.gc.ca); il s'y trouve une source d'information intitulée *Le système de justice au Canada*.

2. Tracer deux colonnes au tableau, dont l'une est intitulée « Crimes violents », et l'autre, « Crimes non violents ». Demander aux élèves de nommer le plus grand nombre de crimes auxquels ils peuvent penser pour chacune des rubriques.
3. Discuter des raisons pour lesquelles il est important de faire la distinction entre les crimes violents et les crimes non violents. Aborder l'incidence de différents types de crimes sur les victimes.
4. Poser la question suivante : « *Est-ce qu'il est logique d'envoyer un jeune en prison parce qu'il a commis un acte de vandalisme ou qu'il a consommé de l'alcool sans avoir l'âge légal pour boire?* »



5. Faire part des faits suivants aux élèves : au Canada, 80 p. 100 des adolescents qui ont des démêlés avec la loi sont trouvés coupables d'infractions contre les biens. Par contre, de tous les pays industrialisés au monde, y compris les États-Unis, le Canada est celui qui affiche le taux d'emprisonnement de jeunes le plus élevé. Sur les quelque 25 000 jeunes qui sont incarcérés chaque année, 20 p. 100 le sont pour des manquements à des obligations administratives, par exemple le défaut de comparaître. Le système canadien est de 10 à 15 fois plus enclin à incarcérer un jeune que l'est celui de l'Europe, de l'Australie ou de la Nouvelle-Zélande. La nouvelle façon d'aborder la criminalité chez les jeunes favorise le recours à des méthodes extrajudiciaires moins formelles.
6. Discuter avec les élèves de la mesure dans laquelle ils sont d'accord ou non avec cette nouvelle approche.
7. Écrire « *interventions communautaires* » au tableau. Demander aux élèves de définir ce terme dans leurs propres mots. Leur demander de penser au rôle que pourraient jouer les victimes, les familles, les enseignants, les entraîneurs et d'autres membres de la collectivité.
8. Poser les questions suivantes : Les interventions communautaires sont-elles une meilleure solution que l'incarcération dans les cas de crimes non violents commis par des jeunes? Des interventions de la sorte auraient-elles plus de chances de donner des résultats positifs? En nommer quelques-uns (p. ex. l'adolescent accepte la responsabilité de son crime, rectifie la situation ou fait réparation à la victime des dommages causés, etc.). Comment une approche communautaire moins formelle pourrait-elle contribuer à mettre l'accent sur les victimes? Citer en exemple le fait, entre autres, que cette approche donne aux victimes la chance de raconter leur histoire et de proposer des façons dont la situation pourrait être rectifiée. Pensez-vous qu'une approche communautaire contribuerait davantage à prévenir les préjudices futurs?
9. Faire un remue-méninges avec les élèves pour dresser la liste des personnes qui pourraient travailler avec les jeunes et soutenir ces derniers dans la collectivité quand ils ont eu des démêlés avec la loi.
10. Écrire cette liste au tableau.
11. Diviser la classe en petits groupes.
12. Demander à chaque groupe de faire un jeu de rôle intitulé « *Qui sont les personnes de votre entourage?* ». Chacun à leur tour, les élèves peuvent définir le rôle des personnes figurant sur la liste.
13. Demander à des volontaires de décrire aux autres élèves les jeux de rôle de leur groupe.

PLAN DE LA LEÇON N° 4

Pour mener une vie sans crime, les jeunes ont besoin de compétences

Sujet : Quelles sont les compétences dont les jeunes ont besoin pour mener une vie sans crime?

Objectif : Organiser un projet d'étude afin de sensibiliser les élèves aux compétences dont ils ont besoin pour entrer sur le marché du travail.

Suggested time: 40-50 minutes

Durée recommandée : Les élèves dresseront la liste des compétences dont ils ont besoin pour obtenir un emploi et ils chercheront des occasions d'acquérir ces compétences.

Matériel requis : Il faudra des stylos et des crayons, des feuilles mobiles, un tableau à feuilles, un marqueur et le *Profil des compétences relatives à l'employabilité*, document publié par le Conference Board of Canada (www.conferenceboard.ca).

Début de l'activité

1. Diviser la classe en groupes de quatre.
2. Demander à chaque groupe de dresser une liste de postes de débutants.
3. Demander à chaque groupe de choisir un poste et de tracer une toile afin d'illustrer les compétences nécessaires pour occuper ce poste.
4. Demander aux élèves de préparer une liste de suggestions concernant les activités qui pourraient les aider à acquérir les compétences énumérées.
5. Demander à une personne par groupe de présenter les idées de son groupe au reste de la classe.
6. Distribuer une copie du *Profil des compétences relatives à l'employabilité* à tous les élèves.
7. Demander aux élèves de comparer les compétences qui composent ce profil aux compétences qu'ils ont énumérées.
8. Discuter avec les élèves de la façon dont les compétences relatives à l'employabilité peuvent contribuer à prévenir la criminalité chez les jeunes.

Activité de suivi

Les élèves peuvent choisir une personne et l'interviewer au sujet de son emploi. En se servant des compétences discutées en classe et du *Profil des compétences relatives à l'employabilité*, les élèves prépareront des questions ouvertes. Celles-ci devraient permettre d'explorer les compétences et la formation nécessaire à l'exercice de la profession en question ainsi que la façon dont on peut acquérir ces compétences.

PLAN DE LA LEÇON N° 5

La motivation nécessaire pour réduire les facteurs de risque

Sujet : La criminalité chez les jeunes résulte-elle d'un problème au sein des jeunes ou de jeunes à problèmes?

Objectif : Aider les élèves à comprendre les conditions sociales qui peuvent être propres aux jeunes ayant eu des démêlés avec la loi.

Durée recommandée : 40-50 minutes

Attentes : Les élèves nommeront un certain nombre de facteurs de risque et appliqueront des stratégies de résolution de problèmes à des idées découlant d'un remue-méninges sur la façon de réduire ces risques.

Matériel requis : Aucun matériel n'est requis pour cette activité.

Début de l'activité

1. Diviser la classe en petits groupes.
2. Écrire « *Initiative de renouvellement du système de justice pénale pour les adolescents* » au tableau.
3. Expliquer aux élèves que cette *Initiative* a été introduite en mai 1998 en réponse à la façon dont la population perçoit la criminalité chez les jeunes et à la façon dont l'appareil judiciaire traite la justice pour les jeunes.
4. Expliquer aux élèves que l'*Initiative de renouvellement du système de justice pénale pour les adolescents* a pour but de soutenir la prévention de la criminalité chez les jeunes et la protection du public. Elle reconnaît que les enfants et les adolescents sont des priorités nationales. La prévention de la criminalité chez les jeunes est donc un élément essentiel de cette initiative. La meilleure façon de protéger le public contre la criminalité chez les jeunes est de prévenir celle-ci.
5. Écrire au tableau les exemples suivants de facteurs de risque : ennui, pauvreté, violence familiale, abus d'alcool ou d'autres drogues, absence d'un adulte bienveillant.
6. Expliquer aux élèves que ce sont là des exemples de facteurs de risque pour les jeunes. Bien que ces conditions ne puissent disparaître du jour au lendemain, les collectivités peuvent se mobiliser pour en réduire l'effet sur les adolescents de leur région. Le défi que doivent relever les élèves consiste à travailler en équipe pour trouver le plus de solutions possibles visant à réduire ces facteurs de risque.
7. Chaque équipe étudiera les suggestions qui découleront d'une séance préalable de remue-méninges et appliquera ces idées dans le cadre d'un exercice de jeu de rôle. Par exemple, diverses personnes pourraient jouer, entre autres, le rôle d'un travailleur social, d'une enseignante, d'une avocate et d'un agent de police. Ces personnes auraient pour tâche de travailler en équipe pour nommer des crimes précis commis par des jeunes, de cerner les facteurs de risque qui



auraient pu entrer en jeu et d'expliquer une solution possible par le jeu de rôle. Exemple : Acte criminel commis par un jeune – vandalisme sur la propriété d'une école élémentaire/facteur de risque – ennui/solution – la collectivité, les enseignants, les parents et les élèves collaborent à la conception, à la construction et à l'entretien d'un « Parc de rêve » pour les enfants. Par le jeu de rôle, les élèves démontreront la mise en œuvre de solutions possibles en vue de réduire l'incidence qu'ont les facteurs de risque sur des actes criminels précis commis par des jeunes.

Activité de suivi

Demander aux élèves de trouver des exemples de collectivités qui ont mis en œuvre avec succès des stratégies communautaires pour les jeunes.

PLAN DE LA LEÇON N° 6

Bâtir l'estime de soi

Sujet : Pouvons-nous bâtir l'estime de soi grâce à l'auto-reconnaissance?

Objectif : Favoriser l'estime de soi chez les élèves et encourager ces derniers à rechercher des occasions de perfectionner leurs aptitudes à la vie quotidienne.

Durée recommandée : 40-50 minutes. Également prévoir du temps pour l'élaboration d'un profil, travail qui peut se faire en devoir.

Attentes : Les élèves reconnaîtront qu'ils ont de nombreuses qualités et compétences dont ils peuvent se servir dans la vie.

Matériel requis : Il faut un tableau à feuilles pour faire cette activité.

Début de l'activité

1. Faire un remue-méninges avec les élèves. Demander à ces derniers de trouver autant de mots ou d'expressions que possible pour décrire les qualités personnelles et les compétences qu'un employeur éventuel considérerait comme des caractéristiques positives (p. ex. consciencieux, aimable, bon caractère, honnête, intelligent, responsable, qualités de chef, esprit de collaboration, créateur, etc.).
2. Demander à un élève d'inscrire les réponses sur un tableau à feuilles.
3. Diviser la classe en petits groupes. Il est recommandé que l'enseignant forme les groupes pour cette activité particulière afin de s'assurer que les équipes sont équilibrées en ce qui a trait aux compétences et aux expériences de leurs membres.
4. Expliquer aux élèves que les qualités et les compétences se développent par le truchement de nombreuses expériences. *Exemple : On ne se réveille pas un bon matin pour se rendre compte qu'on possède les compétences requises pour être médecin. On ne pourra pas non plus réaliser une opération le lendemain. En effet, c'est une accumulation d'expériences et de réalisations scolaires qui déterminent la voie qu'une personne embrassera sur le plan de la carrière. Même si cette personne était loin de se douter, quand elle était jeune, qu'elle se lancerait en médecine un jour, il faut qu'elle ait vécu des expériences qui l'ont incitée à prendre cette décision. Exemples d'expériences qui pourraient mener à un choix particulier de carrière : gagner un ruban lors d'une foire scientifique tenue dans le district pourrait avoir motivé cette personne à se concentrer sur les sciences – garder des enfants pourrait l'avoir poussée à rechercher des occasions de prendre soin des autres – être bénévole à la soupe populaire locale pourrait l'avoir encouragée à aider les personnes démunies et peut-être a-t-elle réalisé un projet qui a mis en évidence des compétences supérieures sur le plan scolaire et de l'organisation – devenir membre d'un groupe local des Toastmasters l'a peut-être motivée à perfectionner ses compétences en communication orale – peut-être a-t-elle travaillé, au cours de ses années d'études universitaires, de longues heures à un comptoir de prêt-à-manger, ce qui a nécessité beaucoup d'endurance et une capacité de travailler avec ardeur.*

5. Il est essentiel que les élèves reconnaissent l'importance de leurs expériences et de leurs compétences et qu'ils puissent montrer leurs aptitudes à d'autres personnes.
6. Diviser la classe en équipes. Donner à chacune de ces équipes une feuille mobile et demander aux élèves de dresser la liste de leurs compétences et qualités afin de mettre en évidence leur capacité de réussir. Chaque élève doit faire un apport, mais il n'est pas nécessaire que tous les membres de l'équipe possèdent la compétence en question. Par exemple, une personne peut être bonne en dessin. Par conséquent, l'équipe pourrait inscrire la qualité « artistique » sur sa feuille. Demander aux élèves d'énumérer des expériences qui pourraient avoir contribué au perfectionnement de ces compétences et qualités. Par exemple, le fait d'avoir gardé des enfants pourrait avoir donné à un élève la capacité de prendre soin d'autres personnes ainsi que de devenir fiable, responsable, consciencieux, bienveillant et digne de confiance.



7. Rappeler aux élèves que la compétence ou la qualité doit être positive. Les attributs négatifs ne seront pas acceptés et, en conséquence, ne feront pas l'objet d'une discussion. Les caractéristiques physiques, comme « la beauté » ne compteront pas comme attributs positifs, mais peuvent servir à en illustrer un. Par exemple, si un élève fait de la musculation tous les jours dans le but d'être beau et de se bâtir un corps fort, cela montre qu'il peut se fixer un objectif et qu'il a la détermination nécessaire pour atteindre cet objectif. La régularité avec laquelle il fait de l'exercice démontre son engagement à rester en bonne santé, ce qui pourrait être une qualité. En se servant de cet exemple, l'équipe peut énumérer les caractéristiques suivantes comme attributs positifs : force physique, endurance, détermination, capacité d'établir un objectif, et engagement à rester en bonne santé.

8. Demander à chaque équipe d'organiser ses idées sur la feuille mobile. Leur rappeler qu'il ne s'agit pas d'un concours visant à déterminer la meilleure équipe. Chaque équipe devrait avoir une longue liste d'attributs et d'expériences illustrant comment les membres ont acquis ces attributs positifs.

Activité de suivi

Demander à chaque équipe de présenter au reste de la classe, à l'aide de feuilles mobiles, les attributs et les expériences de ses membres. Afficher les feuilles pour partager les résultats avec tout le monde. Préparer les élèves à l'avance pour la leçon « Comment puis-je faire le profil de mes aptitudes à la vie quotidienne? ».

PLAN DE LA LEÇON N° 7

Le meilleur de moi-même!

Nota : Les élèves doivent se préparer à l'avance en vue de la présente leçon, qui sert de suivi à celle intitulée « *Pouvons-nous bâtir l'estime de soi grâce à l'auto-reconnaissance?* ».

Sujet : Comment les jeunes peuvent-ils faire le profil de leurs aptitudes à la vie quotidienne?

Suggestion de préparation à l'intention de l'enseignant : Expliquer aux élèves, quatre ou cinq jours avant la leçon, que tous possèdent de nombreux attributs dont profite la société. Il s'agit de choses qu'on fait tous les jours, mais dont on a tendance à ne pas tenir compte. Passer en revue les attributs dont ont discuté les élèves durant l'activité collective de la leçon « *Pouvons-nous bâtir l'estime de soi grâce à l'autore-connaissance?* ». Informer les élèves qu'ils auront la chance de décrire leurs attributs positifs à, entre autres, leurs compagnons de classe, enseignants et futurs employeurs. Leur tâche consistera à préparer un profil. Les encourager à y inclure des activités importantes, qu'il s'agisse, par exemple, d'occuper un emploi à temps partiel, de livrer des journaux, de garder des enfants, de faire du bénévolat, d'aider un ami, de pratiquer des sports, d'avoir eu une bonne note sur un devoir ou un examen. Ils pourront choisir eux-mêmes la façon dont ils veulent présenter ce profil, pourvu que celui-ci mette bien en évidence leurs aptitudes à la vie quotidienne (leadership, aptitude à communiquer, résolution de problèmes, prise de décisions et travail d'équipe) et leurs qualités personnelles ainsi que des exemples d'expériences et de réalisations. Recommander aux élèves d'inclure des lettres de recommandation personnelles provenant d'enseignants ou d'employeurs. Leur rappeler d'apporter à l'école, quelques jours avant d'amorcer ce projet, les articles dont ils auront besoin afin de s'assurer qu'ils ont tout ce qu'il leur faut pour tirer pleinement parti du temps dont ils disposeront en classe.

Objectif : Pouvoir déterminer, organiser et présenter les compétences et les qualités qui servent à rehausser l'estime de soi, la confiance et les valeurs pro sociales.

Durée recommandée : 40-50 minutes

Nota : Les élèves peuvent terminer leur profil en dehors des heures de classe.

Attentes : Les élèves seront en mesure de préparer un document concret illustrant leurs habiletés et leurs qualités. Ils peuvent se servir de cet outil à des fins multiples, y compris pour trouver un emploi.

Matériel requis : Les élèves devraient apporter en classe divers articles qu'ils pourraient vouloir inclure dans leur profil. Il peut s'agir, entre autres, de photographies, de relevés de notes, de prix sportifs ou scolaires, de lettres de recommandation provenant d'un enseignant ou d'un employeur. Selon la méthode qu'auront choisie les élèves pour dresser leur profil, ils pourraient avoir besoin, par exemple, d'un ordinateur et d'une disquette, d'un cahier à anneaux, d'une bande vidéo et d'un magnétoscope. Fournir à tous les élèves un modèle de curriculum vitae. Les responsables de l'orientation ont divers modèles de CV parmi lesquels on peut choisir.

Début de l'activité

1. Expliquer aux élèves qu'il y a des adolescents qui ont une mauvaise estime de soi et qui ont de la difficulté à montrer aux autres leurs aptitudes à la vie quotidienne et leurs attributs positifs. En conséquence, ils peuvent ressentir de la frustration et déclarer forfait. Il est souvent difficile de reconnaître ses propres compétences et qualités, et il est encore plus difficile d'en parler aux autres.
2. Dire aux élèves qu'ils auront l'occasion de dresser leur profil sous un bon jour. Leur tâche consistera à préparer une sorte de document qui mettra en évidence leurs qualités et leurs aptitudes à la vie quotidienne. Ce document pourra se présenter de façons variées. Par exemple, des élèves utiliseront un cahier à anneaux ou un magnétoscope, et d'autres préféreront créer un site Web.
3. Donner aux élèves du temps en classe pour qu'ils puissent organiser leur profil avec l'aide de l'enseignante ou de l'orienteur.

Activités de suivi

Demander aux élèves de terminer leur profil à la maison. Vérifier leurs progrès avant la date d'échéance. On pourrait offrir aux élèves la possibilité de présenter leur profil. Afficher les profils à la vue de tous. Demander aux élèves d'organiser un « événement de présentation de profils de compétences » selon une formule semblable à celle d'une foire scientifique. Inviter les parents et des membres de la collectivité.

PLAN DE LA LEÇON N° 8

La rédaction du curriculum vitae

Sujet : Savez-vous comment rédiger un curriculum vitae?

Objectif : Montrer aux élèves la façon dont il faut présenter un curriculum vitae en vue, entre autres, d'obtenir un emploi ou d'être accepté dans un collège ou une université.

Durée recommandée : 40-50 minutes

Attentes : Les élèves auront la confiance nécessaire pour rédiger leur curriculum vitae en vue d'obtenir un emploi ou à d'autres fins.

Matériel requis : Il faut un modèle de curriculum vitae pour faire cette activité.

Début de l'activité

1. Expliquer aux élèves que, en général, quand ils chercheront un emploi, les employeurs leur demanderont un exemplaire de leur curriculum vitae avant de les convoquer en entrevue. Dire aux élèves que la façon dont leur CV est organisé et présenté est très importante, car elle informe l'employeur à leur sujet avant l'entrevue. Le CV pourrait être le premier pas vers l'obtention d'un emploi.
2. Distribuer un modèle de CV à tous les élèves. Insister sur le fait qu'il ne s'agit que d'un exemple et qu'il y a beaucoup d'autres façons de présenter un CV.
3. Passer en revue le modèle suggéré avec les élèves.
4. Donner aux élèves assez de temps pour faire l'ébauche d'un CV en suivant le modèle fourni. L'enseignante ou l'orienteur doit approuver cette ébauche avant que l'élève puisse préparer la version définitive de son CV. Celle-ci devrait, dans la mesure du possible, être faite à l'ordinateur. Cette tâche peut s'effectuer pendant le temps de classe ou en devoir.
5. Exiger que tous les élèves demandent à deux personnes sans lien de parenté avec eux (préférentiellement un enseignant; un entraîneur, un employeur (ancien ou actuel) ou un autre adulte qui peut écrire sur les compétences et les qualités de l'élève) d'écrire une lettre de recommandation.

Activités de suivi

Les élèves peuvent se servir de leur curriculum vitae pour faire une demande d'emploi ou une demande d'admission auprès d'un établissement d'enseignement post-secondaire. L'enseignant pourrait trouver utile de demander aux élèves de faire une composition sur la façon dont ils pourront tirer le meilleur parti de leur CV. Ce sujet peut également faire l'objet d'une discussion en classe. Encourager les élèves à aider d'autres personnes à préparer un CV.